

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

10 juin 2021

Tous les membres sont présents, sauf : Claudine BONNE, Louis MERCIER , Nicolas BOUTHIER, excusés
Hélène BLONDEAU : Absente.

Claudine BONNE, donne pouvoir à Véronique GAUDILLAT,

Louis MERCIER donne pouvoir à GILLES JEANNIN

Secrétaire de séance élue : Delphine GRANDCLAUDE

Le Conseil approuve le compte rendu de la séance précédente à l'unanimité.

VENTE DE TERRAINS

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal que des parcelles issues de la parcelle B767 (appartenant à la commune), ont été mises en vente.

Le lot N°3 : nouvellement cadastré B1113 d'une contenance de 0ha 10a 80 ca est vendu pour la somme de 27 000 euros.

Le lot N°5 : nouvellement cadastré B1116 d'une contenance de 0ha 12a 48 ca est vendu pour la somme de 31 200 euros.

Le conseil, autorise le Maire à conclure la vente et à émettre les titres de recette. Voté à l'unanimité

Ajustements de crédits

Le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de procéder à des ajustements de crédits concernant les ICNE assainissement fournis par le trésor public

Le Conseil,

Accepte

LES AJUSTEMENTS DE CREDITS SUIVANTS :

- ▶ Article 678:-4€
- ▶ ARTICLE 66112: +4€

Voté à l'unanimité

TARIFS CANTINE GARDERIE

M. le Maire rappelle les tarifs en vigueur .

Le Conseil après en avoir délibéré, vote les nouveaux tarifs pour la rentrée scolaire 2021 comme suit

Forfait cantine enfant : 3.25€

Occasionnel : 4.15€

Forfait adulte : 5.10€

Occasionnel adulte : 6.30€

GARDERIE

Le Conseil après en avoir délibéré, vote les nouveaux tarifs pour la rentrée scolaire 2021 comme suit

Forfait matin : 2€

Tarif unique l'après midi : forfait : 3.40€

VOTE A L'UNANIMITE

TARIFS MAISON POUR TOUS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les tarifs de la salle des fêtes

Le Conseil, après en avoir délibéré, fixe les nouveaux tarifs applicables au 02 janvier 2022

LOCATION week end 180€ pour les habitants

280€ pour les extérieurs

Charges : électricité consommée 0.15€ du kw

Voté à l'unanimité

PLAN DE GESTION FORET

Le Conseil établit le plan de gestion suivant

Territoire Communal		Section	Numéro cadastral	Adresse
Saint Christophe en Bresse		A	67	BOIS COMMUNAL
Saint Christophe en Bresse		B	193	CHAMP JOLY
Saint Christophe en Bresse		C	6	PATURE DES MEUROTS
Saint Christophe en Bresse		C	7	PATURE DES MEUROTS
Saint Christophe en Bresse		C	396	BAS DES VERNES
Saint Christophe en Bresse		C	397	BAS DES VERNES
Saint Christophe en Bresse		D	406	LA QUEUE DE ETANG DE SERVI
Saint Christophe en Bresse		D	407	LA QUEUE DE ETANG DE SERVI

ECLAIRAGE PUBLIC

M le Maire expose au Conseil la nécessité d'installer de l'éclairage public Route de St germain

► COUT 3163,70€ ht

Le Conseil, soucieux de la sécurité , notamment des élèves se rendant à l'abri bus,
Valide à l'unanimité le projet.

DON SMA

Le Maire propose que la commune fasse un don de 100 euros au syndicat des eaux chalon sur Est dont le siège social est à OUROUX SUR SAONE

Validé à l'unanimité

AMENDES DE POLICE

installation de signalisation ou éléments de protection nécessaires à la sécurité des usagers (radars pédagogiques) Route de St Germain

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 2777€

Le Conseil autorise le Maire à demander une subvention au titre des amendes de police à hauteur de 40%

Voté à l'unanimité

PRET COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'un prêt de 60000 euros est prévu et inscrit au budget .

Plusieurs agences bancaires ont été consultées .

Après avoir exposé toutes les propositions reçues, demande au Conseil de délibérer.

Le Conseil,

Considérant que l'agence Caisse d'épargne offre les meilleures conditions avec un taux fixe de 0.71% , le Conseil, après en avoir délibéré , à l'unanimité autorise le Maire à signer le prêt auprès de cet organisme bancaire.

Questions diverses

Point sur les travaux d'aménagement du Bourg

Point sur les travaux de l'école

Point sur les travaux cimetière

Présentation des zonages du PLUI

Organisation des élections des 20 et 27 juin : par arrêté préfectoral le bureau de vote se tiendra à la Maison Pour Tous

Point sur la voirie

Séance levée à 20h50

de maire.



T. RAUAT